

## **PIECE 5 - DOCUMENTS GRAPHIQUES.**

### **1. SITUATION.**

- 1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE DES UNITÉS DE DISTRIBUTION*
- 1.2. CAPTAGES ET ZONES DESSERVIES*
- 1.3. PROFILS HYDRAULIQUES ET COMPOSITION DES UNITES DE DISTRIBUTION*

### **2. PÉRIMÈTRES DE PROTECTION IMMÉDIATE**

#### **2.1. PLANS CADASTRAUX DEFINIS PAR LES HYDROGÉOLOGUES AGRÉÉS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE PUBLIQUE DANS LEURS AVIS SANITAIRES**

- 2.1.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS*
- 2.1.2. CAPTAGE DE ROUCABIE BAS*
- 2.1.3. CAPTAGE DU MOURIER*
- 2.1.4. CAPTAGE DE CASSANAS*
- 2.1.5. CAPTAGE DE LA ROUVIERE*
- 2.1.6. CAPTAGES 1 ET 2 DES LAUPIES*
- 2.1.7. CAPTAGE DES LAUPIETTES*
- 2.1.8. CAPTAGES 1 ET 2 DU VIALA*
- 2.1.9. CAPTAGES 1 ET 2 DU PRUNARET (BALSAN et JONQUET)*
- 2.1.10. CAPTAGE PEISSIÈRE (UDI DU CAMPING DE LA PENSIERE)*

#### **2.2. PLANS DE MASSE LEVÉS PAR UN GEOMETRE EXPERT DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION IMMÉDIATE VALIDÉS PAR LES HYDROGÉOLOGUES AGRÉÉS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE PUBLIQUE**

- 2.2.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS*
- 2.2.2. CAPTAGE DE ROUCABIE BAS*
- 2.2.3. CAPTAGE DU MOURIER*
- 2.2.4. CAPTAGE DE CASSANAS*
- 2.2.5. CAPTAGE DE LA ROUVIERE*
- 2.2.6. CAPTAGES 1 ET 2 DES LAUPIES*
- 2.2.7. CAPTAGE DES LAUPIETTES*
- 2.2.8. CAPTAGES 1 ET 2 DU VIALA*
- 2.2.9. CAPTAGES 1 ET 2 DU PRUNARET (BALSAN et JONQUET)*
- 2.2.10. CAPTAGE PEISSIÈRE (UDI DU CAMPING DE LA PENSIERE)*

#### **2.3. ACCES AUX CAPTAGES PAR PASSAGE EN TERRAINS PRIVES AVEC DETAIL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT (DOCUMENTS ETABLIS PAR LE BET GAXIEU)**

- 2.3.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS*
- 2.3.2. CAPTAGE DE ROUCABIE BAS*
- 2.3.3. CAPTAGE DU MOURIER*
- 2.3.4. CAPTAGE DE CASSANAS*
- 2.3.5. CAPTAGE DE LA ROUVIERE*
- 2.3.6. CAPTAGES 1 ET 2 DES LAUPIES*
- 2.3.7. CAPTAGE DES LAUPIETTES*
- 2.3.8. CAPTAGES 1 ET 2 DU VIALA*
- 2.3.9. CAPTAGES 1 ET 2 DU PRUNARET (BALSAN et JONQUET)*
- 2.3.10. CAPTAGE PEISSIÈRE (UDI DU CAMPING DE LA PENSIERE)*

## 2.4. SCHEMAS DE PRINCIPE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU SEIN DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION IMMÉDIATE (DOCUMENTS ETABLIS PAR LE BET GAXIEU)

N.B. UN PLAN DE RECOLLEMENT SERA ÉTABLI APRÈS TRAVAUX.

- 2.4.1. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DE L'OUVRAGE DE CAPTAGE, DE LA TRANCHEE DRAINANTE ET DU BRISE CHARGE
- 2.4.2. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE COMMEIRAS 1
- 2.4.3. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE COMMEIRAS 2
- 2.4.4. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE ROUCABIE BAS
- 2.4.5. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DU MOURIER
- 2.4.6. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE CASSANAS
- 2.4.7. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE LA ROUVIERE
- 2.4.8. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DES LAUPIES BAS
- 2.4.9. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DES LAUPIES HAUT
- 2.4.10. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DES LAUPIETTES
- 2.4.11. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DU VIALA HAUT 1
- 2.4.12. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DU VIALA BAS 2
- 2.4.13. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE PRUNARET-BALSAN
- 2.4.14. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE DE PRUNARET-JONQUET
- 2.4.15. SCHEMA DU DISPOSITIF PREVU POUR LE CAPTAGE PEISSIERE

## 3. PÉRIMÈTRES DE PROTECTION RAPPROCHÉE (PPR DEFINIS PAR LES HYDROGÉOLOGUES AGRÉÉS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE PUBLIQUE)

N.B. DOCUMENTS ANNEXÉS DANS LES RAPPORTS DES HYDROGÉOLOGUES AGREES AVEC LES EVENTUELLES MODIFICATIONS

### 3.1. SUR FOND TOPOGRAPHIQUE DE L'IGN

- 3.1.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS
- 3.1.2. CAPTAGE DE ROUCABIE BAS
- 3.1.3. CAPTAGE DU MOURIER
- 3.1.4. CAPTAGE DE CASSANAS
- 3.1.5. CAPTAGE DE LA ROUVIERE
- 3.1.6. CAPTAGES 1 ET 2 DES LAUPIES
- 3.1.7. CAPTAGE DES LAUPIETTES
- 3.1.8. CAPTAGES 1 ET 2 DU VIALA
- 3.1.9. CAPTAGES 1 ET 2 DU PRUNARET (BALSAN et JONQUET)
- 3.1.10. CAPTAGE PEISSIÈRE (UDI DU CAMPING DE LA PENSIERE)

### 3.2. SUR FOND CADASTRAL

- 3.2.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS
- 3.2.2. CAPTAGE DE ROUCABIE BAS
- 3.2.3. CAPTAGE DU MOURIER
- 3.2.4. CAPTAGE DE CASSANAS
- 3.2.5. CAPTAGE DE LA ROUVIERE
- 3.2.6. CAPTAGES 1 ET 2 DES LAUPIES
- 3.2.7. CAPTAGE DES LAUPIETTES
- 3.2.8. CAPTAGES 1 ET 2 DU VIALA
- 3.2.9. CAPTAGES 1 ET 2 DU PRUNARET (BALSAN et JONQUET)
- 3.2.10. CAPTAGE PEISSIÈRE (UDI DU CAMPING DE LA PENSIERE)

## 4. PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ELOIGNÉE DEFINIS PAR LES HYDROGÉOLOGUES AGRÉÉS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE PUBLIQUE

N.B. DOCUMENTS ANNEXÉS DANS LES RAPPORTS DES HYDROGÉOLOGUES AGREES

- 4.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS
- 4.2. CAPTAGE DU VIALA BAS 2
- 4.3. CAPTAGES DU PRUNARET 1 ET 2



5. PLANS, COUPES ET PHOTOGRAPHIES DES CAPTAGES  
(DOCUMENTS ETABLIS PAR LE BET GINGER DEVENU OTEIS)

- 5.1. CAPTAGES 1 ET 2 DE COMEIRAS
- 5.2. CAPTAGE DE ROUCABIE BAS
- 5.3. CAPTAGE DU MOURIER
- 5.4. CAPTAGE DE CASSANAS
- 5.5. CAPTAGE DE LA ROUVIERE
- 5.6. CAPTAGES 1 ET 2 DES LAUPIES
- 5.7. CAPTAGE DES LAUPIETTES
- 5.8. CAPTAGES 1 ET 2 DU VIALA
- 5.9. CAPTAGES 1 ET 2 DU PRUNARET (BALSAN et JONQUET)
- 5.10. CAPTAGE PEISSIÈRE (UDI DU CAMPING DE LA PENSIERE)

6. GEOLOGIE - HYDROGEOLOGIE

- 6.1. CARTE GÉOLOGIQUE (BRGM)
- 6.2. VULNERABILITÉ INTRINSEQUE DES CAPTAGES COMMUNAUX

7. PLAN, COUPE ET PHOTOGRAPHIES DES RESERVOIRS  
(DOCUMENTS ETABLIS PAR LE BET GINGER DEVENU OTEIS)

- 7.1. COMEIRAS
- 7.2. ROUCABIE
- 7.3. LE MOURIER
- 7.4. CASSANAS
- 7.5. LA ROUVIERE
- 7.6. LES LAUPIES
- 7.7. LES LAUPIETTES
- 7.8. LE VIALA
- 7.9. LE PRUNARET + TRAITEMENT UV
- 7.10. CAMPING DE LA PENSIERE

8. DISPOSITIFS DE DÉSINFECTION  
(DOCUMENTS ETABLIS PAR LE BET GAXIEU)

- 8.1. COMEIRAS
- 8.2. ROUCABIE
- 8.3. LE MOURIER
- 8.4. CASSANAS
- 8.5. LA ROUVIERE
- 8.6. LES LAUPIES
- 8.7. LES LAUPIETTES
- 8.8. LE VIALA
- 8.9. PRUNARET (TRAITEMENT UV)
- 8.10. CAMPING DE LA PENSIERE

